



Maire
Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1
Gilles Ouellet

Siège no 2
Claudine Lévesque

Siège no 3
Stéphanie Bard

Siège no 4
Marc-André Lavoie

Siège no 5
Laura Lévesque

Siège no 6
Catherine Michaud

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne
Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie
Greffière-trésorière adjointe

Poste vacant
Agente de développement

Daniel Lizotte
Tommy Sylvain
Voirie

Jean-Pierre Lévesque
Station d'épuration

Courriel
info@stgabrielkam.ca
Site Internet

www.saintgabriellalemant.qc.ca
Téléphone / fax
418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur

**HORAIRE DU
BUREAU MUNICIPAL**

Du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 30

Vendredi
sur rendez-vous seulement
entre 8 h 30 et 12 h

Le Gabriellois

Novembre 2025



Nos sincères félicitations à monsieur Gilles DesRosiers, réélu pour un deuxième mandat au poste de maire.

Nous lui souhaitons une bonne continuité dans les objectifs qu'il s'est fixés pour le développement et la représentativité de la municipalité.

RECENSEMENT DES VOTES : Gilles DesRosiers : 217 | Evans Gagnon : 79 | Alain D'Anjou : 34
NOMBRE D'ÉLECTEURS AYANT VOTÉ : 339 sur 615 | 9 bulletins de vote rejetés
TAUX DE PARTICIPATION : 55 %



ACTIVITÉS À VENIR EN NOVEMBRE



Le vendredi 14 novembre, 9 h 30

Conférence gratuite au centre communautaire

La Fondation André-Côté vous offre la conférence « Centre de jour communautaire », avec André Lacombe, intervenant communautaire au Centre d'action bénévole Cormoran.

Gratuit pour toutes et tous! Collation fournie!

Le samedi 15 novembre, à compter de 17 h

Souper spaghetti servi par les élus(es) et M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud

Les profits du souper serviront à l'entretien du terrain de jeux de l'école.

Au centre communautaire de Saint-Gabriel.

Billets en vente auprès de Danny Chenard au 418-852-2001, Claudine Lévesque, au 581-993-0587, et au bureau municipal.

De 19 h à 1 h : Soirée dansante avec Yanick Lavoie | Entrée gratuite



*Service de bar
pour le souper
et la soirée*



Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025.
- A mis à jour sa Politique d'égalité entre les genres, telle qu'elle a été présentée par la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de septembre 2025, pour un montant total de 183 746,81 \$.
- A retenu la demande de commandite de l'Association du hockey mineur du Kamouraska, pour un montant de 50 \$ et la demande de don de Centraide Bas-Saint-Laurent, pour un montant de 50 \$.
- A autorisé l'achat de 2 billets pour la remise du Prix Saint-Pacôme 2025 de la Société du roman policier de Saint-Pacôme, au coût de 75 \$ chacun, et a autorisé le maire et son épouse à y représenter la municipalité.
- A autorisé la remise d'un don d'un montant de 50 \$ à la Fondation André-Côté étant donné que personne ne peut assister au concert Hommage aux familles.
- A autorisé l'achat d'une carte cadeau de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, d'une valeur de 100 \$, pour l'agente de développement, en remerciement de son implication dans tous les dossiers qu'elle a menés.
- La directrice générale a déposé les états comparatifs au 15 septembre 2025.
- A accepté la soumission de Scellements JF pour les fissures des chemins municipaux, au montant de 18 000 \$, avant tx.
- A adopté une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 301 000 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2025 pour le renouvellement de l'emprunt du rang Chenard et les travaux d'installations septiques en 2025.
- A accepté la soumission de Camionnage Alain Benoit pour la collecte, le transport, la disposition et le traitement des boues de fosses septiques des résidences isolées pour les années 2026 et 2027, au montant total de 48 375 \$, avant tx.
- A approuvé le Règlement no 7-2025 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska décrétant une dépense de 1 200 000 \$ et un emprunt de 1 200 000 \$ pour l'acquisition de 2 camions de collecte de matières résiduelles à chargement latéral.
- A autorisé la demande de contribution financière à l'Entente de développement culturel, Volet loisir culturel municipal, pour le projet Activité éducative autour du livre Parcourir la rivière Kamouraska, en collaboration avec Obakir, pour un montant de 1 000 \$, et a accepté de défrayer un montant de 200 \$.
- A adopté une résolution d'appui à la Grande semaine des tout-petits, qui se tiendra du 17 au 23 novembre prochain.



Prochaines séances
11 novembre
2 décembre
16 déc. (budget)
Bienvenue à toutes et à tous!

Les procès-verbaux complets sont disponibles sur le site web de la municipalité.

Le mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

À la suite de l'élection du 2 novembre dernier, c'est avec la joie au cœur que je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez encore une fois, pour un second mandat.

Soyez assurés(es) que je vais continuer de vous représenter de la meilleure façon qui soit et dans le respect de chacune et de chacun.

Un sincère MERCI!

Gilles DesRosiers, maire



Intervention des pompiers lors de l'incendie dans l'avenue de la Rivière

Nous désirons souligner le travail exceptionnel des pompiers de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest pour leur intervention lors de l'incendie qui a eu lieu dans l'avenue de la Rivière le 15 octobre dernier. En effet, les flammes ont été rapidement maîtrisées, ils ont assuré la sécurité des lieux et ils se sont assurés qu'il n'y avait plus de danger par la suite.



Oui, c'est leur travail... mais comme la reconnaissance est gratuite, pourquoi ne pas reconnaître leur travail et leur donner une tape dans le dos?

**AVIS IMPORTANT
DÉNEIGEMENT**



Nous vous rappelons qu'il est interdit de pousser la neige de votre entrée dans le chemin. Si vous constatez un bris à cause du déneigement, veuillez nous en aviser aussitôt. Envoyez un message à info@stgabrielkam.ca, par Messenger ou appelez-nous au 418-852-2801.

DATE LIMITE POUR LES RÉCLAMATIONS : 20 AVRIL

Pour les propriétés de la rue Lavoie, vous devez contacter le MTQ au 418-492-6325.



Vision 2045 : Quel avenir pour le Kamouraska ?

Répondez au sondage dès maintenant



Vous pouvez le remplir en ligne :
<https://forms.gle/Xv2WTKVP7WVy1jeD8>

Ou passer au bureau municipal pour une copie papier.

**N'OUBLIEZ PAS DE
RAMONER OU DE
FAIRE RAMONER
VOTRE CHEMINÉE!**



JE PRENDS | JE LIS | JE PARTAGE

Fermée jusqu'au 6 avril 2026



Vous avez des livres que vous voulez mettre dans la boîte aux livres? Apportez-les au bureau municipal. Nous les garderons jusqu'à sa réouverture!



Bon Automne!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER DYNAMISER SOUTENIR

Parlant de chien...

Le **chien d'assistance** d'une résidente a été atteint par balle il y a quelques semaines. Bien au-delà des frais vétérinaires que cela lui a occasionnés, il y a la peine, le traumatisme et l'inquiétude de perdre son animal. Et en plus du tracas de déposer une plainte à la Sûreté du Québec, du suivi de celle-ci et de la recherche du coupable, il y a aussi la peur que cela se reproduise.

La maltraitance d'un animal est un acte criminel, passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans et/ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 \$. (source : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/section-445.1.html>)

Un chien qui se détache, ça peut arriver. Vous connaissez le propriétaire? Contactez-le pour l'aviser que son chien est en liberté. Sinon, contactez la municipalité pour vérifier s'il a une médaille. Si oui, on peut contacter le propriétaire pour qu'il récupère son animal.



ATELIERS OFFERTS PAR LA TRAVERSÉE

Au centre communautaire, à 13 h 30, un mardi sur 2.

4 novembre : *Les 5 blessures qui empêchent d'être soi-même*

18 novembre : *Sucré diabète!*

Vous voulez vous débarrasser d'un animal mort?

Si vous devez absolument vous débarrasser de la dépouille d'un animal, essayez de ne pas la laisser trop près d'une maison parce que pendant la décomposition, ça pue!



Encore plus si c'est une moufette!

Si vous n'avez pas le choix, éloignez-vous le plus possible des habitations. Même près de la ligne d'Hydro, il y a des maisons.

En cas de doute, éloignez-vous le plus possible des propriétés.

**LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SONT
À LA RECHERCHE DE GROS POTS MASSON
ET DE PETITS POTS * POUR UNE ACTIVITÉ
QUI AURA LIEU EN DÉCEMBRE.**

**DÉPOSEZ-LES AU BUREAU MUNICIPAL,
NOUS FERONS LE SUIVI POUR VOUS!**



**LES ÉLÈVES
VOUS REMERCIENT
DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!**

*** POUR LES PETITS POTS, PAS BESOIN
QUE CE SOIT DES POTS MASSON.**



Nous recherchons une personne intéressée à animer le local des jeunes un soir par semaine.
C'est un travail rémunéré et non du bénévolat.

Le local des jeunes est fermé pour un temps indéterminé.

**En novembre,
on vous donne
rendez-vous chez vous**



**FONDATION
André-Côté**

**Info :
418-856-4066**

**Gratuit pour tous et
collation fournie !**

14 novembre, 9h30, St-Gabriel-Lalemant

• Centre communautaire - 20, rue Principale

Centre de jour communautaire par André Lacombe

Intervenant communautaire (Centre bénévole Cormoran)

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés



Les enfants de Saint-Gabriel qui ne vont pas encore à l'école
sont invités à venir rencontrer le Père-Noël
le vendredi 12 décembre, à 14 h, au centre communautaire.

Les élèves de l'école seront présents mais le Père-Noël
aimerait voir tous les enfants de la municipalité.

Inscription obligatoire avant le 20 novembre (prénom et âge) :

418-852-2801, Messenger ou info@stgabrielkam.ca.

** Pour aider le Père-Noël à donner le bon cadeau, nommez 3 champs d'intérêt de l'enfant lors de son inscription (aime les livres, les camions, les poupées, les casse-têtes, etc.) **



L'enfant devra être accompagné d'un adulte.

LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

8 nov Jean-Louis Bérubé
9 nov Sylvette Lévesque
23 nov Steeve Poulin
29 nov Gilles DesRosiers



BINGO

Tous les mercredis, 13 h 30,
au centre communautaire



Les cartes de membre 2026 arrivent bientôt! Nous vous tiendrons au courant pour récupérer la vôtre!

LE COMITÉ DES LOISIRS

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal,
au coût de 1 \$ chacun, qui vous sera remboursé si vous en faites don au
Comité des loisirs.



LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 2, 16 et 30 nov, 9 h 30 : Célébration de la parole

Dimanche 9 nov, 9 h 30 : Commémoration des défunt

Dimanche 23 nov, 9 h 30 : Messe



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033



*Vous avez déposé des fleurs sur l'épitaphe d'une personne chère?
Rentrez-les à l'intérieur pour l'hiver; elles se conserveront plus longtemps.*

DIVERS



Prochaine rencontre des Fermières

Mardi 11 novembre



Tous les lundis, à partir de 13 h 30

Inscription et information :

Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis,
de 18 h 30 à 20 h

Exposition : Bon vieux temps (jusqu'au 7 janv)

Noël (jusqu'au 7 janv)

Tél. : 418-852-1563



LE PLACOTEUX

Le journal retourne dans la boîte aux livres pour l'hiver.

VOUS AIMEZ MARCHER? SOYEZ VISIBLE!

Nous avons des brassards élastiques phosphorescents en nylon, qui s'attachent avec un velcro, au bureau municipal, que nous vous offrons gratuitement.

Passez en chercher un!



Erreur de dates de cueillette des ordures dans le Gabriellois d'octobre

**Nous sommes désolés de la confusion
que cette erreur a causée.**

**En cas de disparité entre les dates du
calendrier du Gabriellois et celles du
Calendrier de collecte remis en début
d'année, fiez-vous toujours aux dates
du Calendrier de collecte.**



*Pour toute information ou toute question sur
le ramassage, la réparation ou le remplace-
ment des bacs, contactez la Régie intermuni-
cipale de gestion des matières résiduelles du
Kamouraska au 581-673-7344.*



Depuis janvier 2025, votre bac bleu a été simplifié à 3 matières :



Contenants

Bouteille de shampoing, contenant de savon à lessive, pot de crème sure, etc.



Emballages

Boîte d'œufs, casseau de fruits, boîte de conserve, etc.



Imprimés

Journaux, magazines, feuilles, papier à lettre, enveloppes, etc.



Les exceptions* :

1. Aérosols
2. Styromousse
3. Plastique biodégradable

Pourquoi ces changements?

Pour simplifier le geste de tri tout en augmentant la quantité de matières recyclées au bout de la chaîne.



Le bac bleu devient le même partout au Québec!

Contenants,
emballages,
imprimés,
c'est tout!

ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14^e rue Bérubé ([voir itinéraire](#))

**MARDI AU SAMEDI
8 h à 16 h**

Jusqu'au samedi 22 novembre 2025.

Fermé ensuite pour l'hiver.)

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc ([voir itinéraire](#))

**MERCREDI AU SAMEDI
8 h à 16 h**

Jusqu'au samedi 22 novembre 2025.

Fermé ensuite pour l'hiver.)

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.
Veuillez nous en excuser.

**Suivez-nous sur
Facebook**
**Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant**

*Ces matières doivent respectivement aller à l'écocentre (1), à la poubelle (2) et au bac brun pour les produits certifiés compostables, alors que les autres vont à la poubelle (3).

2025 Novembre

Dimanche

Mardi

Lundi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

LE PLEINE LUNE : 5 novembre
JOEUR DU SOUVENIR : 11 novembre



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23/30

24

25

26

27

28